

## **AJOUT D'UN COURS D'HISTOIRE EN FORMATION GÉNÉRALE : PORTRAIT DE LA SITUATION**

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

Au regroupement cégep (FNNEQ-CSN), le vendredi 6 décembre dernier, le comité école et société, en collaboration avec le comité consultatif sur la tâche, a présenté le document de réflexion qu'il a produit et dont le but était de « faire une analyse d'impact sur les emplois des différentes hypothèses concernant l'introduction d'un cours d'histoire en formation générale », analyse qui devait aussi s'attarder à la pertinence de l'ajout de ce cours en formation générale (mandat donné au comité lors du regroupement des 19 - 20 septembre dernier; notre collègue Christiane Carrère, professeure d'anthropologie, a participé à la rédaction de cet excellent *Rapport d'analyse relatif à l'introduction d'un cours d'histoire du Québec contemporain au collégial*).

Lors de la discussion qui a suivi cette présentation, nous avons appris que le processus de réflexion mis en place par le ministère autour de ce nouveau cours soulève plusieurs inquiétudes... En effet, notamment au sujet du comité-conseil sur la formation générale, non seulement le ministère met beaucoup de pression sur ses membres (qui n'ont alors pas le temps de mener leurs consultations auprès des diverses disciplines concernées), mais un représentant du ministère voulait même revoir la composition de la formation générale, notamment parce que, selon ses dires, les cours de philosophie sont encore un écueil à la diplomation. Les professeurs faisant partie du comité ont réagi très fortement contre cette sortie anti-philo, et il semblerait que le ministère a bien compris le message. La moins pire des options qui a été retenue par ce comité serait donc le remplacement d'un des deux cours complémentaires restants par ce nouveau cours d'histoire du Québec contemporain.

Par ailleurs, on a appris qu'il y a beaucoup de tensions au sein de l'équipe gouvernementale autour de l'aspect multidisciplinaire ou pas de ce cours. Selon la rumeur, certaines gens au ministère presupposent que si le cours est « multi », il sera moins exigeant pour les élèves et assurera alors davantage un bon taux de diplomation. Pour sa part, la Commission des affaires pédagogiques (CAP; qui regroupe toutes les directions des études des collèges) se serait prononcée en faveur d'une approche multidisciplinaire, notamment parce que cela faciliterait la gestion de ce nouveau cours.

Enfin, le plus inquiétant serait le fait que ce cours vient modifier les visées de la formation générale par l'ajout d'une catégorie «études sur le Québec» (catégorie qui, contrairement aux autres, n'est pas disciplinaire). Et ce remaniement de la formation générale souhaité par le PQ ne serait pas le seul envisagé. En effet, lors d'une rencontre avec le ministre Duchesne, on aurait appris que celui-ci envisage, dans un avenir moins rapproché, un ajout d'unités pour la formation générale, notamment un cinquième cours de français qui serait consacré à la langue (alors que jamais les départements de français n'ont émis ce souhait...!).

Tout cela, bien sûr, s'ajoutant aux autres répercussions concrètes et pressenties de l'ajout d'un cours d'histoire (réduction des cours au choix pour les élèves et possibilités de professeurs mis en disponibilité à cause de cette réduction des cours complémentaires de deux à un), il devenait de plus en plus évident

qu'il fallait se donner plus de temps pour évaluer les nombreux impacts de l'implantation de ce cours d'histoire ainsi que pour permettre une meilleure consultation des professeurs.

Bref, à la suite de cette discussion, la proposition suivante a été adoptée :

#### **9. COURS D'HISTOIRE**

Considérant que plusieurs renseignements ne sont pas encore connus concernant les intentions ministérielles relatives à l'introduction d'un nouveau cours sur le Québec contemporain dans la formation collégiale, dont la place du cours en formation générale et les orientations du cours (disciplinaire, multidisciplinaire ou pluridisciplinaires);

Que le regroupement cégep reçoive le texte de réflexion produit par les comités École et société et consultatif sur la tâche, comme base de discussion;

Qu'à la suite du dépôt d'orientations ministérielles plus précises, que des analyses complémentaires soient réalisées, le cas échéant, et qu'une recommandation soit déposée à la prochaine réunion du regroupement cégep pour consultation des syndicats;

Qu'un bilan soit fait au moment du regroupement des 30 et 31 janvier prochain.

Que la FNEEQ exige que le MESRST permette au comité-conseil de la formation générale de mener son travail dans des conditions décentes et respectueuses de la consultation de toutes les instances concernées en repoussant la date prévue de l'implantation annoncée de ce nouveau cours d'une année académique complète.

Nous aborderons sans doute ce dossier à la prochaine assemblée générale (au début de la session d'hiver). Nous vous invitons donc fortement à lire le document produit par le comité école et société, document divisé en quatre volets : «L'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire», «Bref historique de la naissance et des changements de la formation générale commune et complémentaire», «Analyse d'impact concernant l'introduction d'une cours d'histoire en formation générale» et «Les enjeux de l'ajout d'un cours obligatoire sur l'histoire nationale du Québec contemporain au collégial».

Bonne lecture!